

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Lundi 9 Mars 2026

Présents : Élise Barou, Joëlle Épinat, Joël Épinat, Jean-Marc Grange, André Laurent, Martine Murat, Jean-Paul et Michelle Palmier, Jean-Yves Peyron, Frédéric Peyron, Michel Presle, Janine Tissot.

Lieu de réunion : Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : jeudi 9 avril 2026 à 18h au Moulin.

0 – CONSTITUTION DU BUREAU

Pour sa première réunion, le bureau a procédé au remaniement des affectations

Départ des anciens membres : Annie Fortat, Monique Deschamps, Alexandre Billis

Accueil des nouveaux membres : Joël Épinat, Jean-Marc Grange, Michel Presle,

- Président : André Laurent
- Vice-Président : Frédéric Peyron
- Trésorier : Jean-Marc Grange
- Trésorier-adjoint : Michel Presle
- Secrétaire : Janine Tissot
- Secrétaire-adjoint : Martine Murat

Nom	Téléphone	Mail
Élise BAROU	06 80 15 86 30	ae.barou@orange.fr
Joëlle ÉPINAT	07 89 08 47 90	epinat.dupuy.joelle@hotmail.com
Joël ÉPINAT	06 82 96 81 08	epinat.joel@wanadoo.fr
Jean-Marc GRANGE	06 61 17 80 36	gjm42600@hotmail.com
André LAURENT	06 85 50 17 62	andlaurent@orange.fr
Martine MURAT	06 41 01 64 62	huguetmartine42@gmail.com
Jean-Paul PALMIER	06 86 30 03 46	jpmipalmier@live.fr
Michelle PALMIER	06 86 30 03 46	jpmipalmier@live.fr
Jean-Yves PEYRON	06 89 33 19 26	iyj.peyron@orange.fr
Frédéric PEYRON	06 80 10 05 44	f.peyron@yahoo.fr
Michel PRESLE	06 43 83 92 14	presle.michel@orange.fr
Janine TISSOT	06 75 20 36 13	tissot.janine@orange.fr

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 18 février 2026 :

Le bureau approuve ce compte-rendu, - qui en conséquence devient procès-verbal - envoyé par mail au bureau et mis en ligne sur l’Intranet.

(3 abstentions : nouveaux membres du Bureau)

2 – POINT DE SITUATION DU PRÉSIDENT :

2.1 – Informations aux nouveaux membres du Bureau

et présentation des commissions et leurs référents :

- Boutique : Michelle Palmier (qui contactera Nathalie Barou pour intégrer la commission)
- Travaux : Joël Épinat
- Animations : Frédéric Peyron
- Communication : Janine Tissot
- Intendance : Joëlle Épinat

Les démarches nécessaires suite à la mise en place du nouveau Bureau seront engagées au plus tôt auprès des banques, assurances et déclaration en ligne auprès du Greffe des associations à Roanne.

2.2 – Assemblée Générale du Moulin des Massons le 28 février 2026 :

Bon déroulement, bonne affluence et ambiance conviviale (84 cotisants et présence d’élus).

Point fait en Bureau sur les nouveaux bénévoles (boutique, guidage, graissou...).

2.3 – Résultat exercice comptable 2025 : déficit de 3.837€.

À ce propos, il convient de faire le point sur les ventes en baisse aux revendeurs et sur l’évaluation des coûts de revient de notre production d’huiles.

2.4 – Planning :

- **Comice de Feurs, samedi 14 mars 2026** assuré par Michelle et Élise, sachant que Joël Meunier viendra la veille prendre huiles et matériel au Moulin pour livraison le lendemain vendredi 1^{er} jour du Comice.
- **Marché/Salon Labels et Saveurs Parc des Expo à Saint-Étienne à/c du vendredi 27 mars :** Assuré par André avec Jean-Yves qui apportera huiles et petit matériel.

2.5 – Vente en ligne : À partir de l’accord donné lors de l’AG du 28 février 2026, le prestataire Site Line (créateur du site Internet du Moulin) a été retenu pour installer le logiciel de vente en ligne.

Un acompte de 900€HT va lui être versé pour confirmer la commande et lancer les travaux avec fourniture d’une maquette préparée par Magali sur demande d’André.

2.6 – Demande de stage - 18 mai au 27 juin 2026 – par Théa Boundaoui en fin 1^{ère} année BTS Tourisme lycéenne à Vichy et habitant St-Cyr-les-Vignes :

Le Bureau donne son accord pour un entretien à mener avec cette personne, sachant qu’elle pourrait être une aide précieuse autour du travail d’animation de Magali en cette période de nombreux ateliers scolaires.

2.7 – Congés d’été 2026 du personnel :

Magali et Pierre-Yves souhaitent prendre la seconde quinzaine d’août.

La fréquentation pour cette période ayant été en 2025 de + 1.000 personnes avec une ouverture de notre site touristique 7/7 jours, le Bureau décide après échange d’octroyer la dernière semaine d’août et en septembre.

2.8 – Saisie statistiques réception acheteurs/gratuits/EG jusqu’alors assurée par Annie est confiée à Magali, par le Bureau.

3 – POINT FINANCIER :

En préambule le Président remercie Jean-Marc et Michel d’avoir accepté la charge respective de trésorier et trésorier-adjoint. Ils ont bénéficié d’un « tuilage » de la part d’Annie trésorière sortante qui s’est déclarée disponible si besoin de complément d’infos.

Jean-Marc trésorier présente les résultats des deux premiers mois 2026, sachant que le chiffre d’affaires de février 2026 est inférieur de 5.83% / février 2025.

Annie a laissé une situation à jour pour le règlement des factures du Moulin afin de tenir compte du délai d’enregistrement des nouveaux trésorier et trésorier-adjoint auprès des banques.

3.1 - Répartition rôles au niveau trésorerie :

- Suivi de la caisse / monnaie, assuré par Michel
- Liaison avec les banques, assurée par Jean-Marc.

3.2 – « Pennylane » plateforme de transfert de factures dématérialisées

Ce dispositif, obligatoire à partir du 01/09/26, sera mis en place en lien avec le cabinet comptable Axens et les trésoriers de l’association.

L’adresse mail : tresorerie@moulinesmassons.com est mise en place à cet effet pour la collecte des factures dématérialisées et les échanges avec le cabinet comptable Axens.

À partir du 1^{er} janvier 2027, la facturation du Moulin devra être exclusivement électronique, incluant naturellement les factures liées aux ventes en ligne.

3.3 – Révision triennale loyer lié au bail établi le 28/04/2022 entre le propriétaire et le Moulin :

Constatant que cette révision n’a pas été lancée à l’échéance du 1^{er} mai 2025 par le précédent Président du Moulin, le cabinet comptable avant clôture de l’exercice 2025 a provisionné la somme de 742.08€ correspondant au total des réévaluations des 3 trimestres 2025, sachant que le nouveau loyer trimestriel est porté à 2.078,28€ (1.800€/trim jusqu’au 30/04/25).

3.4 – Souscription d’un emprunt bancaire « fourre-tout » pour financer achats/travaux tels que le WC extérieur dont le coût est à budgéter, réfection escaliers turbine, achat logiciel vente en ligne, achat ou réparation du congélateur à glaces...

Après échanges, le Bureau décide la souscription d’un emprunt « fourre-tout » aux alentours de 10.000€ fractionnable selon besoins avec taux d’intérêt à négocier avec le Crédit Agricole.

4 - QUESTIONS DIVERSES :

4.1 - Visite annuelle électricité par Alpes Contrôle : Cette visite a eu lieu au Moulin vendredi 6 mars 2026. Jean-Marc en prendra connaissance, pour éventuelles actions correctives à mener.

4.2 – AG Maison du Tourisme Livradois-Forez 17 mars 2026 : L’absence du Moulin est excusée et indisponibilité du Président. Un pouvoir a été envoyé.

4.3 – Clinique du Parc à St-Priest-en-Jarez – présentation/vente produits du Moulin sollicitée par Laurence Poix au titre du Comité Social d'Entreprise de cet établissement.

Le Bureau donne son accord pour une participation (sans coût) à cette présentation-vente (mardi et jeudi 11h30 à 14h30). Il reste à fixer la date sachant que André et Janine tiendront le stand.

4.4 – Invitation du Club des Jeunes de Sauvain apéritif dinatoire samedi 11 avril 2026 :

Cette invitation fait suite au don de 50€ fait par le Moulin à cette association pour la marche des Hautes-Chaumes.

Le Moulin sera représenté par Janine Tissot.

4.5 – Demande de participation « Le Marché autrement » à Lyon rue Lyautey les 28 / 29 mars 2026 et 26 / 27 septembre 2026 : Le Bureau décide de ne pas participer.

4.6 – Rencontre avec l'Office de Tourisme mardi 24 mars à 14h30 salle rue Loys Papon à Montbrison :

Le Moulin sera représenté par Jean-Marc et Janine.

5 – INFORMATIONS DIVERSES :

5.1 – Ruche pédagogique et rucher ancien :

Jean-Paul signale avoir fait la remise en état nécessaire près du rucher ancien.

L'installation des abeilles dans la ruche pédagogique est prévue début mai 2026 afin d'éviter les déboires de l'an passé suite à une installation trop précoce.

Jean-Paul signale également avoir reçu le « Chemin du Bief » pour entretien panneaux explicatifs et accrochage coccinelles.

5.2 – Plantation tilleul le 7 mars 2026 près de la salle JBC par Gergovia en hommage à Jeanine Peyron :

Cette cérémonie émouvante organisée par le Groupe Folklorique Gergovia autour de son président Sébastien Malhière était hommage à Jeanine pour son dévouement pendant 40 ans dans la confection de costumes pour danseurs et danseuses. Après la « Bourrée à Jeanine » jouée par les accordéonistes, le verre de l'amitié a réuni dans une chaleureuse convivialité les représentants de Gergovia et du Moulin des Massons avec son président André Laurent et Jean-Yves Peyron.

Dans les actualités du site Internet du Moulin, André fera mettre en ligne par Magali photos et texte de cette rétrospective transmis aux adhérents par mail du 8 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Secrétaire : Janine Tissot

Le Président : André Laurent

